

# 2.2.10

**SCHÉMA DIRECTEUR  
STRATÉGIQUE DU SYSTÈME  
D'INFORMATION ET DES  
SERVICES NUMÉRIQUES  
2024 - 2029**



## SCHÉMA DIRECTEUR STRATÉGIQUE DU SYSTÈME D'INFORMATION ET DES SERVICES NUMÉRIQUES DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE POUR LA PÉRIODE 2024-2029



Adopté en 2023, le schéma directeur stratégique du système d'information et des services numériques de la Polynésie française propose une vision prospective et stratégique à 6 ans complétée par la présentation des priorités essentielles à court terme et par les orientations actées dans la stratégie triennale du système d'information du Pays 2022-2024.

### Le schéma est construit autour de trois volets essentiels :

- Le volet « fonctionnel » porte sur les usages numériques pour les directions de l'administration dont leur relation avec les usagers et le développement de la maturité numérique des équipes ;
- Le volet « usages numériques » qui recouvre une offre de services numériques utiles pour les habitants, les entreprises, les services publics et les associations, y compris une contribution au développement de leur maturité numérique
- Le volet « infrastructures » qui couvre l'ingénierie des infrastructures numériques du Pays jusqu'au « dernier kilomètre numérique ».

### Le schéma directeur repose sur 5 axes de développement :

- **Axe 1 : Faciliter l'accès aux services publics pour tous les publics : particuliers, entreprises, associations**
  - La gestion de la relation usager
  - L'identité numérique polynésienne
  - Le numérique au service de l'identité polynésienne
- **Axe 2 : Accompagner les agents et proposer des services numériques facilitateurs**
  - Accélérer l'accès aux services et applicatifs collaboratifs pour faciliter les échanges entre les agents
  - Proposer une offre de services numériques transverse

- Dessiner la trajectoire du SI financier du Pays
- Dessiner la trajectoire du SI RH du Pays
- Répondre aux besoins de mobilité des personnels
- Gérer l'historique et organiser la transition de l'infrastructure et des applicatifs structurants pour le Pays
- **Axe 3 : Développer le numérique au service des politiques publiques de la Polynésie française**
  - Construire un SI au service des usages numériques éducatifs
  - Construire un SI santé au service des citoyens
  - Accélérer l'informatisation de certains domaines métiers avec une approche moderne du numérique à valeur ajoutée de service public
- **Axe 4 : Stimuler les acteurs de l'économie numérique locale et promouvoir les usages innovants**
  - Développer l'écosystème numérique du Pays
  - Poursuivre une politique de cybersécurité et sensibiliser les acteurs publics et privés
- **Axe 5 : Développer l'usage et l'exploitation de la donnée du Pays**
  - Faciliter le partage de données dans un cadre d'urbanisation
  - Développer le SI Géographique
  - Développer le SI Décisionnel
  - Créer un « Chief Data Officer » en charge de la donnée
  - Développer l'Intelligence Artificielle

